

ACCÈS DES PERSONNES MALVOYANTES

45% des handicaps surviennent au cours de notre existence.

En 2002, 12 millions de Français se percevaient handicapés, 80% du handicap n'est pas visible. Pour huit personnes que nous connaissons, nous en côtoyons une sans parfois nous en apercevoir.

Selon l'INSEE (étude HID 2000), il y a en France 1 900 000 déficients visuels dont 65 000 aveugles. Un nouveau-né sur 10 000 souffre de troubles visuels. Lorsqu'un contraste est requis pour faciliter le repérage visuel d'un élément architectural, la différence entre l'indice de réflexion de la lumière de l'élément à repérer et l'indice de réflexion de la lumière de son environnement doit être au moins de 50%. Pour les panneaux écrits, logos, pictogrammes, etc, la différence de contraste avec le fond du support est d'au moins 70%.



LES PRINCIPAUX LIEUX CONCERNÉS

Pour des malvoyants, un manque de contraste peut être une source de danger potentiel. Tous les lieux amenés à recevoir du public sont concernés.



ACCÈS AUX RESTAURANTS



HALL D'ACCUEIL



PORTES, ESCALIERS

NUANCIER CONTRASTES & HARMONIES

La démarche de l'industriel ONIP a pour objectif de faciliter le travail de prescription des peintres auprès des décideurs, architectes et maîtres d'œuvre. Le nuancier Contrastes & Harmonies permet d'apporter une réponse aux nouvelles normes d'accessibilité imposées aux établissements recevant du public.

Cet outil associe accessibilité et décoration, en proposant des harmonies contrastées pour les pièces intérieures. Ce projet a été réalisé en association avec la Fédération des Aveugles et handicapés visuels de France (FAF) et l'Institut de la Vision.

Par combinaison de deux couleurs, les coloristes du groupe Onip ont calculé des contrastes tout en construisant des harmonies. Le nuancier présente 72 ambiances contrastées et harmonisées réalisables avec les peintures Ecolabel Européen ou NF Environnement de Peintures Onip.

Grâce à ces contrastes harmonisés, les personnes malvoyantes peuvent mieux percevoir l'espace et se repérer.



PRIX

2012

- Médaille d'or des Trophées de l'Innovation (salon Surfaces et Matières), pour «Contrastes et Harmonies», 1^{er} nuancier dédié à l'accessibilité des ERP (Etablissements Recevant du Public).